



Crownheights.info / Traduit et adapté par Hassidout.org

Un tribunal ukrainien a décidé que des centaines de Sefer Torah qui avaient été saisis par les autorités soviétiques il y a près de cent ans appartiennent à la communauté juive locale et non aux archives de l'état.

La saga avait commencé en 2009 lorsque la Russie avait rendu plus de 300 Sefer Torah qui avaient été confisqués dans les synagogues ukrainiennes par les autorités soviétiques dans les années 1920. Même si les Sefer Torah ont été restitués à la synagogue centrale de Kiev, les autorités ukrainiennes avaient exigé qu'ils soient remis aux archives de l'état.

Cette décision historique arrive à la fin d'une bataille juridique de deux ans, bataille qui avait menacé de voir à nouveau les manuscrits confisquer à la communauté juive. La synagogue centrale de Kiev peut désormais conserver les manuscrits religieux et non les remettre aux archives de l'état, qui en avaient revendiqué la propriété.

M. Alexander Lévine, Président du Forum Mondial des juifs russes, a mené une campagne pour que la communauté juive puisse récupérer les Sefer Torah. M. Lévine a déclaré que cette décision juridique était historique. Elle pourrait permettre à la communauté juive de récupérer d'autres biens lui ayant appartenu ainsi que des synagogues.

Les Sefer Torah restitués étaient en très mauvais état, en raison de la manière dont ils ont été

stockés, certains ont été restaurés et sont déjà utilisés lors des offices à la synagogue.